



Association MATOUS LANDES

27, rue des Ormes

40280 Saint-Pierre-du-Mont

Tél: 06 72 84 77 06

Blog : <http://matouslandes.canalblog.com/>

Email: matous-landes@sfr.fr

Saint-Pierre-du-Mont le 5 janvier 2013

N° 1/2013/Matous Landes

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2013

Les membres de l'association Matous-Landes se sont réunis en assemblée générale ordinaire puis extraordinaire le samedi 5 janvier 2013 à 15h, à la maison des associations de Mont-de-Marsan.

Il a été procédé à l'appel des membres présents et représentés.

Présents : Auban Patricia, Collin Isabelle, Courtial Jacky, Dauba Martine, Davidson Françoise, Duffour Françoise, Durand Yvette, Gratien Charles, Hontans Marie-Andrée, Jouglà Annie, Labayen Annie, Lemaitre Isabelle, Lemaitre Eric, Martin Dominique, Maurice Michèle, Minier Marianne, Morlaes Christiane, Olmédo Suzane, Pastor Eveline, Robinson Gracia, Saint-Sevin Aline, Sansoube Isabelle, Tessier Bernard, Tessier Cécile, Vandenbrouck Bernard, Villaume Eliane, Winckler Ginette.

Absents excusés : Jubineau Isabelle, Boeufgras Marianne, Bonnaud Jean-Raymond, Blot Philippe,

Autres participants : Auban Gérard, Deux enfants accompagnants Mme Durand, Mme. Vandenbrouck.

L'assemblée est présidée par Marianne Minier en qualité de présidente en exercice de l'association, et Dominique Martin est nommé secrétaire de séance.

La présidente rappelle l'ordre du jour.

Elle ouvre la séance en remerciant les participants pour leur présence.

1 -Rapport moral :

Lecture est faite du rapport moral dont une copie est jointe à la présente délibération. Madame Hontans fait observer que les bénévoles de Rion des Landes nourrissent les chats libres à leurs frais. Pour en tenir compte, cette activité n'apparaît pas sur le rapport présenté qui n'appelle pas d'autre observation de la part des membres présents. Il est proposé au vote et adopté à l'unanimité.

2 -Rapport financier :

Lecture est faite par le trésorier du rapport financier dont une copie est jointe à la présente délibération.

Il fait observer l'augmentation très importante du nombre des opérations financières depuis deux ans : 793 pour cet exercice.

Les recettes sont supérieures aux dépenses car nous avons bénéficié d'un remboursement de 5580€ de la SPA.

L'avoir en fin d'exercice est de 13614,18€ sur lesquels 7000€ sont immobilisés pour financer les identifications et stérilisations des contrats d'adoption en cours.

Les dépenses d'alimentation concernent en grande partie les croquettes spécifiques destinées à l'alimentation des chatons recueillis. Des croquettes sont aussi achetées pour nourrir des colonies de chats mais dans des conditions très limitées car les moyens de l'association ne permettent pas de couvrir ces frais qui restent pour l'instant à la charge des bénévoles.

Le trésorier souligne la notion d'intérêt général de notre action est espère qu'un équilibre soit trouvé entre les recettes provenant de la générosité et les subventions versées par les collectivités.

Le rapport financier est proposé au vote et adopté à l'unanimité.

3 - Objectifs 2012 :

Le secrétaire illustre l'action de l'association en présentant le cas concret d'un chat blessé recueilli à Mont-de-Marsan. Soigné durant deux mois, il a été castré, identifié puis adopté. Ce sauvetage montre les capacités de Matous-Landes : stérilisation, identification, adoption, soins et utilisation d'un réseau de bénévoles performant.

Il présente ensuite le budget 2013 qui est construit sur l'objectif de maintenir le niveau actuel des activités en immobilisant 7000€. Ce budget ne prend pas en compte les aides apportées sous formes de bons par 30 millions d'amis et la fondation Brigitte Bardot.

Avoir au 4 novembre 2012: 13 614,18€

Recettes : 30 369€

Adhésions, dons : 15 000€

Subventions: 6 369€ : Saint-Pierre-du-Mont : 300€ - Mont-de-Marsan : 300€ - Tercis:200€ - Seyresse : 200€

Conventions : Mimizan :1242€ - Mont-de-Marsan:1332€ - Dax:2358€ -

Pays Tarusate : 437€ -

Adoptions: 9 000€

Dépenses : 35 700€

Fonctionnement: 2 000€

Alimentation : 1 500€

Matériel : 200€

Vétérinaires : 32 000€

Avoir au 4 novembre 2013 : 8 283,18€ (dont 7 000€ immobilisation adoption)

Objectifs généraux :

Organiser une campagne de stérilisation des chats libres sur le département des Landes (excepté les régions de Biscarrosse et Seignosse.) contre une participation financière des particuliers à hauteur de 45€ pour la stérilisation d'une femelle et 30€ pour un mâle.

Augmenter le nombre d'adhésions et de membres actifs.

Maintenir le nombre d'adoption de chatons et de chats âgés ou handicapés.

Organiser des actions de sensibilisation à la stérilisation.

Maintenir les partenariats.

Actions et indicateurs d'évolution :

Capter et faire stériliser 380 chats : 19 000€

Réaliser 150 adoptions : 2 000€

Soigner 4 000€

Obtenir le renouvellement des conventions.

Reconduire les partenariats avec 30 millions d'amis et la fondation Brigitte Bardot.

Organiser 2 collectes de croquettes dans les supermarchés et 2 manifestations de sensibilisation à la stérilisation.

Mener toutes actions visant à empêcher l'euthanasie massive des chats ne pouvant être recueillis dans les refuges du département.

5 -Election des membres du conseil d'administration :

La Présidente, Marianne Minier, ne présente pas sa candidature pour des raisons de santé.

Sont candidats :

Pour le poste de président : Dominique Martin

Pour le poste de vice-président : Isabelle Lemaitre

Pour le poste de secrétaire : Jean-Raymond Bonnaud

Pour le poste de trésorier : Charles Gratien
Aucune autre candidature n'a été présentée.
Les quatre candidats sont élus à l'unanimité.

6 -Organisation interne :

L'organigramme est en pièce jointe.

Les quatre déléguées renouvellent leur candidature et sont confirmées :

Dax : Isabelle Lemaitre

Mimizan : Michèle Maurice

Pays Tarusate : Christiane Morlaes

Hagetmau : Martine Marcos

Communication : Bernard Tessier

Adoption : Soit Gwendoline Taveres, soit Annie Labayen.

7 Questions diverses :

Madame Eliane Villaume qui réside à Roquefort constate une surpopulation de chats sur la ville. Il est proposé d'étudier la mise sur pied d'une délégation sur la commune de Roquefort s'appuyant sur une convention avec la commune et l'accord du vétérinaire. Un contact sera pris en janvier auprès des différentes parties.

8 -Clôture :

Marianne Minier lève la séance à 16h45

9 – Assemblée générale extraordinaire.

Les participants à l'assemblée générale ordinaire participent à l'assemblée extraordinaire.

La seule délibération à l'ordre du jour est de proposer une modification des statuts.

Le Conseil d'administration propose de mieux préciser le but de l'association dans son article 2 en le complétant ainsi :

Article 2 : But

Cette association a pour but :

« Protection des chats errants, stérilisation et surveillance des colonies de chats suivies par l'association
distribution de nourriture sur les sites gérés par l'association. »

Cette action concourt à la défense de l'environnement naturel et plus spécialement protège la faune et la flore sauvages contre les prédateurs causés par les colonies non contrôlées de chats errants et sauvages.

Il est ensuite proposé de créer le poste de « Président d'honneur. »

Article 14 : Présidence d'honneur

Les membres du Conseil d'administration proposent à l'un des bienfaiteurs, la Présidence d'honneur de l'association pour un an renouvelable. Le rôle du Président est de contribuer au rayonnement de l'association.

La modification des statuts est acceptée à l'unanimité des membres présents et elle est adoptée.

Le Conseil d'administration propose à Marianne Minier la Présidence d'honneur de l'association et elle accepte.

La présidente clôture l'assemblée générale extraordinaire à 17h et les participants se retrouvent pour partager la « galette des rois ».

La Présidente

Le Secrétaire

Le Trésorier